



AVIS PUBLIC

Avis est donné aux contribuables de la municipalité de Saint-Sixte, qu'une session extraordinaire du Conseil municipal se tiendra lundi, 16 février 2026 à 19 h00, au Centre communautaire situé au 30, rue Principale à Saint-Sixte (Québec) J0X 3B0 et que les délibérations du Conseil et la période de questions des citoyens porteront sur les sujets suivants :

1. Ouverture de la session.
2. Signification de l'avis de convocation.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
4. Dérogations mineures
 - 4.1. 40, rue des Érables
 - 4.2. 58, rue du Vieux-Chêne
 - 4.3. 61, montée de Saint-André
5. Permis PIIA
 - 5.1. 55, rue du Vieux-Chêne
 - 5.2. 75, chemin de la Montagne
6. Période de questions
7. Fermeture de la session

Michel Tardif
Directeur général et greffier-trésorier par intérim